

# LES CHATIMENTS

PAR ESCOFFIER

Le lundi 4 octobre 1869, pendant l'après-midi, le salon de conversation de l'un des cercles les plus élégants du boulevard présentait une animation inaccoutumée à cette heure de la journée.

Ce n'est pas qu'il y eût une assemblée générale des membres du Cercle, ni qu'il s'agit d'une affaire importante.

Le hasard seul avait réuni un assez grand nombre de personnes.

On commençait à revenir des villes d'eaux et des bains de mer, et chacun, en reprenant pied à Paris, passait par le Cercle pour se remettre au courant du mouvement mondain.

Les récits de voyages, les anecdotes, les bons mots, les médisances se croisaient dans un cliquetis étourdissant.

Un jeune homme, que l'on appelait "le petit vicomte" était surtout entouré ; il revenait de Bade.

— Voulez-vous, disait-il, un scandale de premier choix et tout neuf ?

— Oui !

— Voici : Une dame légère était à Bade avec l'un de ses protecteurs. Par caprice, par ennui, ou par amour de l'art, elle avait voulu jouer la comédie ; prenant son personnage au sérieux, elle était tombée amoureuse, parole ! de son amoureux. Il y a huit jours, le lendemain de la représentation, ils se promenaient, elle et lui, au milieu des ruines du château d'Eberstein, quand le protecteur paraît. Sans daigner même s'apercevoir de la présence d'un tiers, le protecteur offre son bras à la dame ; mais l'autre se redresse sur ses petits ergots et veut défendre sa belle. Le protecteur fait un geste avec sa canne ; il paraît que le petit monsieur n'est pas endurant, il se met à taper avec une vigueur que je n'aurais pas soupçonnée. A la suite d'une scène de pugilat, de boxe et de savate, le protecteur, précipité du haut d'un rocher, était laissé pour mort dans une fondrière.

— Et qu'a fait la dame ? demanda quelqu'un.

— Elle a ri comme une petite folle, le lendemain elle repartait pour Paris... avec le troisième larron, naturellement.

— Très joli ! très joli ! s'écria-t-on en chœur ; mais le nom de la dame ?

— Comment ! vous ne l'avez pas deviné ? C'est la Saint-Gaudens, parbleu !

— Plus bas, malheureux, dit un des assistants, M. d'Humbart est là.

En effet, M. d'Humbart et son intime, son inséparable, M. de Veindel, s'étaient retirés dans un coin pour faire une partie de piquet.

M. de Veindel était poursuivi par la mauvaise chance. Il perdait toujours.

A la fin, impatienté, il avait quitté la partie, et s'élançant vers le groupe des causeurs :

— Si d'Humbart n'était pas mon ami, s'était-il écrié... je l'appellerais Troppmann !

Cette exclamation n'était pas d'un suprême bon goût ; mais elle ramenait tous les esprits au crime horrible qui faisait à cette époque la préoccupation de la France entière.

M. d'Humbart n'avait pas eu la mauvaise idée de se fâcher de l'apostrophe de son ami ; tout au contraire, il prit une part active à la discussion.

L'on déraisonnait bien quelque peu, malgré la présence d'un juge d'instruction du tribunal de première instance de la Seine, qui écoutait en souriant.

— Puisque j'ai été interpellé, je dois donner mon avis, dit M. d'Humbart en tendant la main à M. de Veindel, pour bien lui prouver qu'il ne lui gardait pas rancune... Je crois que Troppmann n'a pas eu de chance. Il avait admirablement pris ses mesures, si bien que les cadavres de madame Kinck et de ses cinq enfants étant découverts, la justice et la presse crurent tout de suite à la culpabilité du père de famille et du fils aîné. De plus, Troppmann n'était pas sous l'œil de la police ; il n'avait pas d'antécédents judiciaires ; et c'est là le point essentiel. Je suis certain qu'un grand nombre de crimes restent impunis parce que la justice ne soupçonne pas et ne peut pas soupçonner les vrais coupables.

— Vous avez raison, dit le juge, et c'est bien ce qui rend la mission des magistrats instructeurs si délicate et si difficile.

— Oui, messieurs, ajouta M. d'Humbart, je prétends qu'il est très facile à un homme, réputé honnête, de commettre un crime sans être aucunement inquiété, s'il est habile, s'il a du sang-froid, s'il prend bien ses mesures.

— Oh ! oh ! dit M. de Veindel, ceci est du paradoxe tout pur. Tu serais bien embarrassé de donner un exemple.

— Pas du tout...

— Mais encore...

M. d'Humbart se tut. Son ami fixait sur lui un regard ardent, comme pour le mettre au défi de continuer.

— Croyez-moi, dit le juge, restez dans les généralités. Le terrain est trop brûlant.

— Mais non, je vous assure, reprit M. d'Humbart, qui se sentait poussé par l'impatience des assistants. Tenez, j'établis un hypothèse personnelle. Je suis riche, ma femme par elle-même n'a pas de fortune. Tout le monde sait que nous vivons en bonne intelligence, que je n'ai contre elle aucun motif de haine, au contraire. Supposez que, pour une raison ou pour une autre, je la tue...

— Mais vous êtes lugubre, dit un de ses amis.

— C'est une simple supposition, messieurs ; je la fais précisément parce que vous savez tous que je suis à mille lieues d'avoir un projet pareil.

M. d'Humbart passait, en effet, pour être très heureux en ménage ; cent fois on l'avait appelé le mari modèle, et il acceptait volontiers, à ce sujet, les plaisanteries de ses amis.

C'est en souriant qu'il développait sa théorie. Les assistants discutaient sans trop approfondir.

Seul, le juge d'instruction examinait attentivement M. d'Humbart et suivait sur sa figure une sorte de contraction nerveuse.

Il eut un mouvement qui, pour un observateur prévenu, eût signifié clairement :

— Cet homme aurait-il quelque crime sur la conscience ?

Cependant, M. d'Humbart continuait ainsi :

— Donc, j'ai tué ma femme avant de sortir de chez moi... Comme vous le pensez bien j'ai pris mes précautions pour que mes gens n'entrent pas au salon et j'ai choisi un jour où aucune visite n'est probable... Avant de sortir, j'ai bouleversé les meubles... J'ai enlevé des bijoux, de l'argent... En rentrant à mon heure habituelle, je suis saisi d'horreur en présence du terrible tableau qui s'offre à mes yeux... Je me précipite comme un fou dans l'escalier... Je crie ; A l'assassin !... au secours !